



# Ville de Schefferville

**ORDONNANCE 2022-11-80**

**OBJET : Vente à monsieur Sunny Lapierre des lots 5214242 et 5214243  
situés sur la rue Star Creek à Schefferville**

---

**ATTENDU QU'**en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43, a.8), la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

**ATTENDU QUE** la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

**ATTENDU QU'**en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

**ATTENDU** la promesse d'achat et de vente intervenue précédemment entre la Ville de Schefferville et monsieur Sunny Lapierre;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* :

Autorise la greffière-trésorière, madame Diane Cyr, à signer l'acte de vente concernant les lots 5214242 et 524243 à monsieur Sunny Lapierre. Cet acte de vente est annexé à la présente ordonnance.

Adoptée à Québec le 21 novembre 2022

Jean Dionne, Administrateur

Copie certifiée conforme

Diane Cyr  
Greffière-trésorière